



Syndicat National des  
Personnels de l'Éducation  
et du Social – Protection Judiciaire de la Jeunesse



Fédération Syndicale Unitaire



Syndicat National de  
l'Ensemble des Personnels  
de l'Administration Pénitentiaire

Paris, le 25 mars 2016

## ***Communiqué de presse de la FSU Justice : Les violences policières contre les Lycéens et les étudiants doivent cesser !***

**La FSU Justice et ses syndicats (SNPES-PJJ et SNEPAP) ont pris connaissance avec consternation des événements qui ont lieu le 24 mars 2016 au Lycée Bergson.** Un jeune lycéen de 15 ans a été victime de violence de la part d'un fonctionnaire de police dans un quartier populaire de l'est parisien.

Cette acte violent commis par des policiers du commissariat du 19<sup>ième</sup> arrondissement n'est pas un acte isolé. Depuis les premières mobilisations du 9 mars, des incidents violents ont eu lieu dans différentes universités et établissements du secondaire (Strasbourg, Paris I Tolbiac, Rennes,...).

Dans le contexte d'application de l'Etat d'urgence, une tension permanente existe dans ce pays, où les intimidations et les débordements réguliers sont commis par les forces de l'ordre envers le mouvement social (Cf. arrestation hier à Besançon d'un responsable local de la CGT) et les jeunes des quartiers populaires.

Par ailleurs, des recteurs et des présidents d'universités ont pris la lourde responsabilité de faire appel à la police ou de fermer des établissements, pour empêcher la mobilisation des jeunes scolarisés.

**Nous dénonçons ces actes qui peuvent s'apparenter à des intimidations envers la mobilisation de la jeunesse mais aussi des salarié-es !**

Nous demandons au gouvernement de mettre fin à ces actes notamment en levant l'état d'urgence et en arrêtant les poursuites contre les militants syndicaux, lycéen-es et étudiant-es. Il est crucial que les libertés démocratiques soient respectées, notamment en garantissant le droit de réunion et de manifestation aux lycéen-es et aux étudiant-es.

**A la veille de la grande mobilisation du 31 mars pour le retrait du projet de Loi Travail, nous exigeons que le gouvernement respecte les droits de manifestation et de réunion. Nous n'accepterons pas les tentatives de divisions et d'intimidations de celui-ci.**

**Nous nous joignons à la pétition à l'initiative de la Fondation Copernic contre les violences et nous appelons à la faire signer massivement dont le lien est le suivant (que l'on peut trouver sur le site Change.org) :**

[https://www.change.org/p/manuel-valls-premier-ministre-jeune-manifestant-pass%C3%A9-%C3%A0-tabac-par-des-crs-stop-aux-violences-polici%C3%A8res?recruiter=108549400&utm\\_source=share\\_petition&utm\\_medium=facebook&utm\\_campaign=autopublish&utm\\_term=des-lg-share\\_petition-no\\_msg&fb\\_ref=Default](https://www.change.org/p/manuel-valls-premier-ministre-jeune-manifestant-pass%C3%A9-%C3%A0-tabac-par-des-crs-stop-aux-violences-polici%C3%A8res?recruiter=108549400&utm_source=share_petition&utm_medium=facebook&utm_campaign=autopublish&utm_term=des-lg-share_petition-no_msg&fb_ref=Default)

**Pour nous contacter : SNPES-PJJ/FSU 01 42 60 11 49 et SNEPAP-FSU 01 48 05 70 56**